

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

**Le 14 décembre 2015**

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du Conseil, lundi le 14 décembre 2015, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre Godbout et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Vital Carrer  
M<sup>mes</sup> les conseillères Valérie Rancourt, Karen et Ginette Charrette

Étaient absents Diana Bruneau, Karen Godbout et Claude Laroche.

M<sup>mes</sup> Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

**2015-12-202 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

**Période de question**

Aucune question.

**2015-12-203 Indexation des salaires 2016**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la rémunération, des employés municipaux (de l'inspecteur, directrice générale de la secrétaire-trésorière adjointe, du journalier, de la paysagiste et des pompiers), l'allocation de sécurité du journalier ainsi que le contrat d'entretien ménager soient indexés de 2 % pour l'année 2016.

Il est également résolu que le salaire de la secrétaire-trésorière adjointe soit augmenté de 1 \$ de l'heure avant indexation.

Les employés de la bibliothèque et de la salle Sporteck ne sont pas assujettis à cette indexation, car ils sont régis par la Loi sur les normes du travail concernant le salaire minimum.

**2015-12-204 Rôle d'évaluation en ligne**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas accepter la dépense pour l'installation du rôle d'évaluation en ligne.

**2015-12-205 Larouche Bureautique**

Larouche Bureautique fournisseur de service technique et de réparation du photocopieur acquis en janvier 2012 avait omis de facturer leur contrat de service de novembre 2012 à ce jour.

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer cette dépense et de poursuivre à contrat pour l'année 2016.

**2015-12-206 Octroi de contrat pour la fabrication, l'arrosage et le déneigement de la glace**

Suite à une demande de soumissions dans l'info-citoyens pour l'entretien de la patinoire qui comprend la fabrication, l'arrosage et le déneigement de la glace. Une seule soumission a été reçue. Le contrat avait été octroyé à M. Conrad Plamondon. Par la suite M. Conrad Plamondon s'est désisté.

Après avoir été approché pour effectuer l'entretien de la patinoire qui comprend la fabrication, l'arrosage et le déneigement de la glace, M. Pascal Bonso et M<sup>me</sup> Marie-Anne Passarelli ont accepté le contrat.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat soit accordé à M. Pascal Bonso et M<sup>me</sup> Marie-Anne Passarelli, le prix est fixé à 7 200 \$. Le contrat sera d'une durée de 3 mois soit du 15 décembre 2015 au 15 mars 2016.

Il est également proposé et résolu que le maire, M. Pierre Godbout et M<sup>me</sup> Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale soient autorisés à signer conjointement ce contrat pour et au nom de la municipalité de Poularies.

#### **2015-12-207 Pelle à neige**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'achat d'une pelle à neige pour installer sur le tracteur. Le montant de cette dépense est de 3 500 \$ plus taxes.

#### **Période de question**

Aucune question.

#### **2015-12-208 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

**Maire** \_\_\_\_\_

**Sec.-très./dir. gén.** \_\_\_\_\_

Je, M. Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.